



# Programme de formation

## Dialogue social dans la fonction publique – Niveau expert

27/04/2026

Prix INTER : à partir de 1 200,00 € net de TVA

Durée : 3 jours soit 21 heures

Public : responsable RH, tout agent en charge de l'animation du dialogue social

Prérequis :

Avoir suivi la formation "Dialogue social dans la fonction publique – Niveau débutant".

Avoir suivi la formation "Dialogue social dans la fonction publique – Niveau intermédiaire"

Objectifs :

Maîtriser les nouveaux enjeux du dialogue social ;  
Intégrer les relations sociales dans la gestion du changement ;  
Acquérir une vision stratégique et pratique du CSA et des négociations ;  
Professionnaliser les partenaires du dialogue social ;  
Améliorer la conduite et l'impact des réunions ;  
Construire une approche tactique des diagnostics sociaux.

Programme :

**1- Intégrer pilotage social et régulation sociale à la stratégie de l'administration**

Les dimensions stratégiques et pratiques du dialogue social :

- Définition, périmètre et enjeux de la régulation sociale ;
- Levier hiérarchique et levier représentatif ;
- Cerner les trois fonctions de base du dialogue social ;

Les grandes évolutions du dialogue social ;

Le travail syndical au quotidien : contraintes et nouvelles formes d'action ;

Le dialogue social et la gestion du changement :

- Modalités de rencontre avec les partenaires sociaux ;
- Importance croissante des diagnostics sociaux ;
- Nouveaux contours de la négociation sociale ;
- Dialogue social et RSE ;
- Dialogue social et régulation sociale.

**2- Développer la performance des réunions avec les partenaires sociaux**

Exercice pratique : identifier les principales causes de dysfonctionnement des IRP ;

Cartographie des compétences nécessaires pour animer ou présider une instance ;

Cartographie des compétences nécessaires aux représentants du personnel ;

Exercice pratique : concevoir un plan de développement des compétences des différents partenaires ;

Les fondamentaux de la conduite d'une réunion :

## Programme de formation

- Analyser le positionnement du président ;
- Définir les objectifs opérationnels de la réunion ;

Atelier pratique : analyse de PV sous l'angle de l'efficacité des messages de la direction ;

Conduire et animer une réunion au sein du nouveau CSA ;

Ateliers pratiques : jeu de rôle sur l'animation d'une réunion d'un CSA ;

Analyser les erreurs les plus fréquentes et y remédier.

### 3- L'importance de la Qualité de Vie au Travail dans la construction du dialogue social

La Qualité de Vie au Travail et la santé au travail au cœur des négociations obligatoires ;

Les risques encourus par l'employeur : obligation de résultat, domaines de responsabilité, Document Unique, faute inexcusable, délégation de pouvoirs, responsabilité pénale ;

QVT, CSA, FSSCT : valoriser les approches transverses offertes par la nouvelle instance ;

Maîtriser les risques conflictuels : procédures d'alerte et expertises ;

La Qualité de Vie au Travail et la négociation du changement :

- Évaluer pénibilité, RPS et charge de travail ;
- Optimiser les diagnostics santé/sécurité ;
- Les composantes de la qualité de vie au travail ;

Atelier pratique : analyse d'un rapport d'expertise et d'un accord QVT.

### 4- Acquérir les outils et les méthodes de la gestion des conflits

Identifier les formes du conflit social ;

Gérer le conflit social : composition et rôle de la cellule de crise, ses outils spécifiques, prendre des décisions pendant le conflit ;

La communication pendant le conflit ;

Animer les réunions conflictuelles avec les organisations syndicales :

- Comportements à adopter, erreurs les plus fréquentes ;
- Traiter les incidents de séance, gérer son stress et celui de ses partenaires ;
- Faire face à un envahissement ;

Le cadre légal de la grève ;

Jeux de rôle : simulation d'une réunion en période de fortes tensions.

#### Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

#### Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

#### Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

# Programme de formation

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

## Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.

La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.

L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.

90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

## Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).